



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Présentées par M. Éric Dubé, maire

Lundi, le 17 décembre 2018

New Richmond, une ville à vivre...



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous voilà rendus au budget 2019. Dans le monde municipal, la conception d'un budget implique un travail colossal et, aussi, son lot d'incertitudes. En gros, nous travaillons très fort pendant quelques semaines afin de planifier de la meilleure façon les revenus et les dépenses de l'année à venir et de bien définir les projets d'investissement afin d'arrimer les attentes et les besoins des citoyens à la capacité de payer de notre Ville. À bien des égards, cette préparation budgétaire nous amène à devoir prévoir l'imprévisible, ce qui est, on en convient tous, une tâche particulière!

D'entrée de jeu, j'adresse des remerciements tous spéciaux aux membres du comité budget 2019, soient monsieur François Bujold et madame Geneviève Braconnier, ainsi qu'à tous les employés municipaux et les directeurs qui ont investi énormément de temps dans cette tâche. Le travail effectué à ce niveau a des impacts quotidiens dans la vie de nos citoyens et c'est pour ça qu'il est de notre devoir de le faire de la façon la plus sérieuse possible.

Les revenus municipaux

Avant de discuter plus en détail de nos revenus et de nos dépenses de la prochaine année, je souhaite rappeler certains éléments importants de notre plan d'actions

stratégiques 2018-2021. Tout d'abord, ce plan est orienté autour d'une mission et d'une vision municipale bien définies. Je vais donc vous remémorer le tout afin que, collectivement, nous puissions tous nous diriger dans la même direction. Ainsi, notre mission a été définie comme suit : « dans une optique de développement durable, la Ville de New Richmond anime le milieu et offre des services diversifiés et de qualité à la hauteur des attentes des citoyens tout en respectant la capacité de payer de la collectivité ». Cet énoncé résume notre raison d'être et c'est avec cette trame de fond que nous avons approché la conception du budget 2019.

Évidemment, nous avons aussi toujours en tête l'objectif que nous nous sommes donnés, ce que nous souhaitons devenir en tant que communauté. C'est ainsi que notre vision s'est traduite par ceci : « en tant que ville de centralité, New Richmond compte exercer un leadership régional dans les secteurs commerciaux, industriels, culturels et récréotouristiques par le biais d'actions ciblées modulées en fonction des réalités démographiques, économiques et environnementales ».

Évidemment, concilier le tout amène son lot de défis. Nous n'avons pas toujours les moyens de nos ambitions et les partenaires de « danse » ne sont pas toujours au rendez-vous. Malgré tout, je considère que New Richmond tire bien son épingle du jeu. Dans un esprit de transparence et de communication claire, je vais tenter de vous vulgariser le contenu du budget de la meilleure façon.

Maintenant que cette mise en contexte a été faite, permettez-moi de vous donner plusieurs détails du prochain budget en débutant par les grands éléments qui composent nos revenus. D'entrée de jeu, je tiens à souligner que l'année 2018 nous a permis de créer 2 668 600 \$ en



richesse supplémentaire à la suite de travaux de construction dans les limites de notre Ville, portant ainsi notre valeur foncière totale à 315 673 480 \$. Cette richesse, nécessaire au maintien de nos acquis et à l'amélioration de nos services envers les citoyens, est ce qui nous guide. C'est ce que nous souhaitons stimuler par l'ensemble de nos actions, planifiées par notre plan d'actions stratégiques. Cette situation nous amènera des revenus associés aux taxes sur la valeur foncière et aux tarifs associés à l'aqueduc et l'égout ainsi qu'à la gestion du recyclage et des matières résiduelles à un total de 5 262 249 \$ sur un budget total de 9 515 132 \$. Les revenus de taxes sont en hausse de 83 094 \$ comparativement à 2018.

Quelques petits changements de tarification en urbanisme, un marché immobilier actif et des revenus de ventes de terrain à la hausse nous permettront d'obtenir des revenus supplémentaires. Ainsi, les droits de mutation associés aux ventes de propriété, rendus obligatoires par la Loi, se maintiennent à un bon niveau depuis 24 à 36 mois. Les revenus de ventes de terrain, associés principalement à la réalisation du nouveau développement résidentiel de l'avenue des Érables, sont aussi prévus à la hausse. À ce sujet, les travaux finaux seront repris dès le printemps pour une livraison finale de la rue au début de la saison estivale 2019. Nous pouvons dès maintenant procéder à la vente de terrains et à la planification de construction. Nous préparons d'ailleurs une offensive publicitaire à cet effet pour l'hiver prochain.

Nos revenus liés à la location de nos locaux situés au 200, boulevard Perron Ouest (immeuble abritant la CNESST entre autres) ainsi que ceux de l'hôtel de ville sont en hausse aussi grâce à l'arrivée de nouveaux locataires en 2018 ainsi qu'aux renouvellements de baux en cours d'année.

Les revenus de loisirs, qui se chiffrent à 301 345 \$, sont légèrement en baisse. Ils se chiffraient à 309 550 \$ l'an dernier. L'explication est fort simple : les revenus associés à l'aréna ont été ajustés en fonction de la réalité. Il y a moins d'usagers que par le passé et les revenus passent de 37 000 \$ à 28 000 \$. Cette situation est évidemment le résultat de plusieurs facteurs qui influencent la pratique des sports de glace dans notre aréna. Tel que le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) l'a expliqué le 12 novembre dernier lors de la rencontre d'informations sur l'avenir de l'aréna, la démographie a une incidence sur cette infrastructure comme sur plusieurs autres et les tendances dans la pratique du loisir et du sport ont évoluées. Comme vous le savez, New Richmond a de grandes réflexions, représentations et consultations à faire dans ce dossier, ce qui sera mené de front au cours de la prochaine année.

Les revenus de la piscine Bruce-Ritchie sont aussi légèrement en baisse de 5 000 \$ pour s'établir à 120 000 \$. Il semble que l'effet de nouveauté engendré par la réfection de notre piscine se soit estompé quelque peu, ce qui est normal, et que nous avons retrouvé notre vitesse de croisière. Sachez qu'en plus de ce montant de 120 000 \$ s'ajoute une somme de 65 500 \$ versée par les partenaires de l'entente intermunicipale convenue lors de la réouverture de l'infrastructure à l'été 2016. Les autres équipements de loisirs se portent bien. Notre Camp de jour, grandement amélioré à l'été 2018, générera des revenus d'inscription et de partenariat pour 31 200 \$. Autres détails, les locations d'équipements aquatiques à la Pointe Taylor nous rapporteront 18 000 \$.

Pour résumer, notre Service des Loisirs tourne à plein gaz afin d'animer notre Ville d'une façon adéquate en menant à terme des activités qui, pour la plupart, représen-



tent de faibles investissements pour notre Ville par rapport aux retombées qu'elles engendrent.

Les revenus de nos activités culturelles, quant à eux, sont principalement composés de ceux associés à la Salle de spectacles régionale Desjardins. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises au cours des 24 derniers mois, l'opération de notre Salle de spectacles est financièrement plus lourde qu'elle l'était auparavant pour nos citoyens. La non indexation du partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec depuis les années 2000 et la diminution de la contribution de Patrimoine Canadien au début des années 2010 nous font mal. L'augmentation des cachets artistiques et des autres frais afférents à l'opération de cet équipement de diffusion majeure ne font que creuser l'écart entre les revenus et les dépenses. Ajoutons à cela le vieillissement de la population et la situation économique de notre région en général et nous avons là un beau casse-tête. Nous pouvons aussi souligner que l'offre artistique et culturelle a été grandement bonifiée dans notre région depuis la construction de notre salle au début des années 1990, faisant en sorte de compliquer le tout. Pour être bref, les revenus sont en baisse de 54 000 \$ pour s'établir à 500 502 \$. En fonction des résultats des dernières années, sachez que nous avons décidé de ralentir la cadence et de légèrement diminuer le nombre de productions artistiques pour l'année à venir afin d'en diminuer les frais d'opérations. Je tiens à souligner la contribution appréciable de Desjardins dans l'opération de cette salle professionnelle. Depuis de nombreuses années, les caisses de la Baie-des-Chaleurs contribuent aux opérations à la hauteur de 25 000 \$, nous permettant de poursuivre notre mandat de diffuseur régional majeur.

Différentes sources de revenus viennent toutefois nous aider. Ainsi, les revenus associés aux redevances éoliennes augmenteront de 15 000 \$ pour se chiffrer à 202 268 \$. Ces revenus sont engendrés par l'entente de partenariat avec TransAlta pour l'opération du parc éolien de New Richmond ainsi que par les redevances de la régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Nos revenus de péréquation sont aussi à la hausse de 38 000 \$ pour atteindre 186 373 \$. À ce sujet, ce poste budgétaire fluctue annuellement au gré des calculs du ministère des Affaires municipales et représentent une réelle boîte à surprises à chaque année.

Parlant de boîte à surprises, le ministère des Transports du Québec nous a annoncé, en cours d'année 2018, une forte majoration de la subvention qui nous est attribuée pour l'entretien du réseau routier municipal cédé par le gouvernement du Québec aux villes en 1993. Notre subvention, qui se chiffrait à 50 019 \$ et qui n'avait jamais été indexée, est passée à 159 116 \$. Cette décision était le résultat de nombreuses années de revendications des villes du Québec. À ce sujet, nous souhaitons ardemment que le nouveau gouvernement poursuive dans cet engagement, sans quoi notre budget serait complètement chamboulé. Bien que nous n'ayons pas eu de confirmation pour 2019, nous avons bon espoir que le gouvernement nouvellement élu ne réservera pas de mauvaises surprises pour nous, ni pour les autres villes.

Finalement, les subventions associées à notre service de dette s'élèveront à 2 249 196 \$, en baisse de 194 350 \$. Cette diminution est grandement engendrée par le remboursement maintenant complet du prêt associé au projet d'aqueduc et d'égout du Parc régional Petite-Cascapédia.



Au total, les revenus du budget 2019 se chiffrent à 9 515 132 \$, en hausse de 32 903 \$.

Les dépenses municipales

Au niveau des dépenses des différents départements, le tout est relativement stable. Les frais de gestion financière et administrative qui comprennent la direction générale et la trésorerie augmentent de 6 658 \$ pour se chiffrer à 260 550 \$. L'augmentation des frais informatiques engendrés par la hausse des coûts de logiciels au fil des années explique en partie cette hausse.

Les frais de publication des différents avis de même que les frais de l'ensemble des fournitures bureautiques de la Ville imposent aussi certaines augmentations, faisant passer les frais du département du greffe de 189 588 \$ à 198 830 \$. Les montants prévus au maintien du rôle d'évaluation diminuent quant à eux de 11 349 \$. Des augmentations plus marquées se présentent toutefois dans les frais d'honoraires juridiques. Les divers bouleversements législatifs des dernières années dans le monde municipal ont fait exploser nos coûts en ce sens. Les frais de professionnels à cet effet passent du simple au double pour se chiffrer à 15 000 \$. De légères augmentations sont aussi constatées dans nos frais d'assurances générales, engendrées principalement par l'augmentation de nos valeurs assurables suite à la rénovation de nos immeubles. Les frais d'énergie de nos différents bâtiments augmentent légèrement aussi en fonction de la hausse des coûts d'énergie. À ce sujet, sachez qu'après quelques mois d'utilisation, nous pouvons mentionner que notre nouveau Centre communautaire Adrien-Gauvreau ne semble pas être beaucoup plus énergivore qu'il ne l'était auparavant, engendrant ainsi des variations minimales à ce niveau. La saison hivernale à venir nous en dira davantage. Bien que plus ventilé et

climatisé, ce bâtiment sera mieux isolé et bénéficiera de mesures d'économie d'énergie appréciables, venant ainsi tempérer le tout.

Les frais associés au régime de retraite à prestations déterminées des employés municipaux, fermé en 2006 et pour lequel une Loi a été adoptée par l'Assemblée nationale, afin de réduire l'impact de ce type de régime de pension sur les Villes du Québec, augmentent encore de 11 900 \$ pour se chiffrer à 78 616 \$. Ce régime, fermé depuis 12 ans, est déficitaire comme bon nombre de régime de ce type. Malgré qu'il ne soit plus actif, nous nous devons, en tant qu'employeur, de le maintenir à flot. Bien que la décision de fermer ce régime en 2006 a été lourde de conséquences pour nos employés, je tiens à saluer cette entente survenue à ce moment. Je n'ose pas imaginer les frais d'un tel régime s'il avait dû se poursuivre.

Au total, les frais liés à l'administration générale de notre Ville s'élèveront à 1 197 226 \$, en hausse de 66 317 \$.

En ce qui concerne les frais de sécurité publique composés des coûts de la Sûreté du Québec et des frais d'opération de notre Service incendie, ils totalisent 453 412 \$, une hausse de 24 721 \$ presque totalement imputable au gouvernement du Québec. Ainsi, le montant budgété en 2019 pour les services de police est de 292 223 \$, en hausse de 21 949 \$ comparativement au budget de l'an dernier.

En ce qui concerne les frais liés à notre réseau routier, ils totalisent 1 078 392 \$, en hausse de 9 442 \$. Les frais de voirie baissent de 8 861 \$ malgré le fait qu'un journalier supplémentaire sera ajouté à notre équipe de travail dès la saison estivale 2019. Cet ouvrier supplémentaire nous



permettra d'améliorer le service au citoyen en augmentant la cadence de certains travaux. Les frais d'entretien mécanique sont à la baisse et le renouvellement de notre flotte de véhicules y est pour quelque chose.

Les frais de déneigement de notre réseau routier sont cependant à la hausse, représentant ainsi la réalité hivernale à laquelle nous devons faire face depuis quelques années. Ils passent de 333 189 \$ à 352 622 \$. Une petite portion de cette hausse est aussi attribuable à l'embauche d'un journalier à temps partiel, afin de faciliter l'entretien hivernal de notre réseau routier en venant prêter main forte à l'équipe actuelle.

Les frais d'opération des réseaux d'aqueduc et d'égout sont quant à eux presque stables à 351 146 \$, une hausse très faible de 1 574 \$. La réfection de notre réseau et de la station de pompage dans le secteur des Caps-Noirs nous fera économiser certains frais d'entretien non négligeables.

Au niveau de la collecte, du transport et de la gestion des matières résiduelles et du recyclage, les frais sont en augmentation pour atteindre 427 359 \$. Les frais d'enfouissement au LET de Saint-Alphonse demeurent inchangés pour 2019, mais les frais de collecte varient en fonction des contrats en vigueur. La mise en place d'une collecte porte-à-porte dans le secteur des TNO de la MRC de Bonaventure fait aussi augmenter les tarifs, mais la Ville est compensée en conséquence.

Les frais d'aménagement et d'urbanisme augmentent de 14 000 \$ compte tenu de l'embauche, pour une saison, d'un inspecteur en urbanisme. Cet emploi ne sera pas renouvelé après la saison 2019. Certains frais augmentent aussi dans ce département, spécialement au niveau des honoraires professionnels. Certaines études et tra-

vaux doivent légalement être réalisés par la Ville, dont une analyse de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable dont les travaux préliminaires débuteront en 2019.

Le développement économique n'est pas en reste, récupérant 353 253 \$ du budget. Une très forte proportion de ce montant est allouée à des projets bien précis dont le remboursement de la dette du Parc régional Petite-Cascapédia (150 000 \$), le remboursement de la dette de la Corporation de développement touristique (25 000 \$) et le remboursement de la dette de la Société de développement économique (102 159 \$). Sachez que ces 3 montants figuraient aussi au budget 2018. Toutefois, plusieurs projets annoncés dans le cadre de notre plan d'actions stratégiques 2018-2021 verront le jour à travers ce département, dont entre autres la réalisation d'un « projet citoyen » pour lequel un montant de 10 000 \$ sera alloué. À cet effet, plus de détails seront divulgués au début de l'année prochaine.

En ce qui concerne les dépenses associées au département des loisirs, le tout est en très légère baisse de 407 \$ pour s'établir à 679 065 \$. La période d'ouverture du bureau d'accueil touristique sera prolongée de 2 semaines, tel que prévu, et des renforts seront fournis à notre Camp de jour par l'embauche d'un animateur/animatrice supplémentaire. Pour le reste, les frais associés à l'opération de l'aréna et de la piscine sont relativement stables. À cet effet, sachez que les coûts d'opération de l'aréna sont de 186 586 \$ et de 108 116 \$ pour la piscine en y incluant, pour cette dernière, l'entente intermunicipale rapportant 65 500 \$. Ces montants excluent toutefois le service de la dette applicable à la piscine Bruce-Ritchie.



Pour ce qui est de la Salle de spectacles, les dépenses sont aussi en baisse, principalement au niveau des cachets de spectacles compte tenu de la diminution de la cadence. Certains autres frais augmentent toutefois dont les frais d'entretien du bâtiment et les frais d'énergie. Le tout s'arrête à 709 538 \$, en baisse de 11 848 \$. Les coûts d'opération de cet équipement seront de 174 036 \$ pour la prochaine année.

Quant à notre service de dette, il augmente et s'arrête à 3 870 718 \$, une hausse de 101 203 \$. Ce montant comprend les frais d'intérêts de la prochaine année estimés à 540 003 \$ et les frais de remboursement en capital qui s'établissent à 3 217 270 \$. Le reste s'applique aux frais de financement temporaire de nos activités. Évidemment, les investissements réalisés depuis 18 mois engendrent cet impact. Il faut savoir que les économies que nous avons en 2018, 2019, 2020 et 2021 en fonction de la terminaison de certains prêts nous permettaient de faire ces investissements. Je tiens tout de même à rappeler certains investissements effectués qui ont et auront un impact quotidien dans notre Ville : la réfection des terrains de soccer, la construction du Centre communautaire, le prolongement de l'avenue Bert-Dimock, la réfection de la route Ritchie et d'une partie du 3^e Rang Ouest, la réfection de la station de pompage et des conduites afférentes dans le secteur des Caps-Noirs, la réalisation du développement résidentiel de l'avenue des Érables, la réfection du chemin Cyr, l'achat d'un souffleur à neige, les études liées à l'avenir de l'aréna et j'en passe. Tout cela s'est réalisé dans la dernière année et demie. Je viens d'énumérer plusieurs projets livrés par votre Conseil municipal qui changent le visage de notre Ville à bien des égards et pour lesquels l'impact financier est relativement acceptable.

Le compte de taxes

Après cette avalanche de chiffres, vous désirez évidemment connaître l'impact sur le compte de taxes municipales. Si on se souvient bien, les taux de taxation de même que l'ensemble des tarifs avaient été gelés pour l'année 2018. Ainsi, les taux de taxes actuels sont à ce niveau depuis 2 ans. En ce qui concerne le taux de taxes dédié aux immeubles non résidentiels (commerciaux), nous disposons du même taux depuis 3 ans.

Afin d'équilibrer le budget 2019, et ce, par suite de l'ensemble des travaux réalisés dernièrement, nous avons été en mesure de boucler le budget en augmentant l'ensemble des taux de taxes foncières de 0,93 %. Le tarif de gestion des matières résiduelles et du recyclage augmente quant à lui de 1,42 %. Le tarif associé à l'aqueduc et l'égout ainsi que le taux de taxe spéciale dédiée à l'aqueduc et l'égout demeurent quant à eux identiques à 2018.

Ces faibles hausses, représentant une hausse globale du compte de taxes de 0,88 % pour la maison moyenne de la Ville (d'une valeur de 150 223 \$) disposant des services d'aqueduc et d'égout, sont acceptables pour nous. Cette hausse représente 21,53 \$ annuellement pour la maison moyenne. Nous avons depuis quelques années martelé le fait que nous allions investir et agir en respectant la capacité de payer de nos citoyens. Le budget d'aujourd'hui le démontre. Il faut savoir que ce ne sont pas seulement les investissements que nous faisons qui ont un impact sur nos dépenses, mais l'augmentation du coût de la vie ne peut être ignorée. Selon Statistiques Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,4 % au pays entre octobre 2017 et octobre 2018. Cette tendance, observable annuellement, a un impact pour nous tous, y compris une Ville. Dans ces



circonstances, je suis fier de pouvoir annoncer que l'augmentation de notre compte de taxes se situe largement en deçà de cette donnée.

Un aperçu des prochaines années

L'adoption du budget vient aussi avec un plan triennal d'immobilisations, outil obligatoire selon la Loi pour les villes du Québec. Le Conseil municipal a conçu ce document de façon réaliste en étant cohérent avec notre plan d'actions stratégiques. Vous y constaterez que pour l'année à venir, outre la terminaison du développement domiciliaire de l'avenue des Érables débuté en 2018, nous avons prévu 2 investissements majeurs.

Tout d'abord, nous souhaitons fermement terminer le travail débuté sur le chemin Cyr, il y a quelques années et ainsi procéder à la réfection du dernier tronçon de notre voie d'accès principale à notre centre-ville. Cet investissement, estimé à 250 000 \$, viendra mettre la touche finale à ce chantier longtemps repoussé, mais ô combien nécessaire. Malheureusement, ce type de travaux ne peut être supporté financièrement que par les citoyens de New Richmond car aucun programme d'aide financière n'existe pour défrayer ces travaux.

Nous souhaitons aussi, en 2019, procéder à la réfection d'un autre tronçon du chemin de Saint-Edgar. Comme vous le savez, le secteur rénové cette année a fait l'objet d'un support financier important (75 %) du gouvernement du Québec et nous croyons possible d'obtenir le même partenariat pour l'année à venir. Si c'est le cas, nous procéderons aux travaux requis. Il faut savoir que seuls certains types de routes peuvent bénéficier d'une aide financière à la réfection des surfaces de roulement, et le chemin de Saint-Edgar en fait partie.

En ce qui concerne les autres investissements prévus en 2019, nous procéderons au remplacement d'une camionnette au Service des loisirs, à des travaux de maintenance sur le système de chauffage et de climatisation de la Salle de spectacles, à la construction de nouveaux quais flottants à la Pointe Taylor, à des études sur la configuration de certains de nos postes de pompage des eaux usées et, si le ministère des Transports du Québec est prêt à le faire, à l'installation de feux de circulation à l'intersection de la route 132 et du chemin de Saint-Edgar. Il faut savoir qu'à ce sujet, le Ministère a accepté notre demande, mais nous exige d'y investir 25 % des coûts nécessaires. Nous avons évidemment accepté de le faire, mais nous n'avons aucune indication du moment où le Ministère sera prêt à procéder.

Pour 2020, nous caressons toujours l'idée d'investir à la Pointe Taylor afin d'y rénover notre Camp à Jos et y aménager un bloc sanitaire adéquat. Nous avons à ce jour essuyé 2 refus dans des programmes d'aide financière, mais nous continuerons d'être à l'affût afin d'obtenir un support adéquat pour doter ce lieu extraordinaire d'un équipement à notre image. Nous travaillons aussi pour 2020 un projet de réaménagement de la bibliothèque du Vieux-Couvent. Dans ce dossier, nous avons la volonté d'aller plus rapidement, mais nous avons jugé préférable de prendre le temps requis afin de bien planifier les interventions à effectuer et, surtout, d'aller chercher le financement adéquat pour le faire. L'année 2020 devrait aussi marquer la réfection d'un poste de pompage des eaux usées situé dans l'Ouest de la Ville et desservant, entre autres, le Parc Chaleur.

Évidemment, on ne peut passer sous silence la situation de notre aréna. Bien que de nombreuses discussions devront avoir lieu d'ici ce temps, ce projet figure pour l'instant au programme triennal d'immobilisations pour



l'année 2021. Réalistement, même si tous les partenaires potentiels devraient se manifester au courant de l'année 2019, il ne serait pas possible de livrer cet équipement avant ce temps. Dans ce dossier, comme nous le répétons depuis le 12 novembre, il y aura d'autres séances d'informations en fonction de l'avancement du dossier. L'avenir de cet équipement est entre vos mains, citoyens de New Richmond, et ce sera à nous d'en sceller l'issue. En tant qu'élus, nous avons à ce jour fait le nécessaire pour nous outiller de la meilleure façon afin de prendre les décisions les plus éclairées possibles. La réflexion, ou non, de cet immeuble d'envergure aura des retombées économiques et sociales majeures dont nous devons collectivement en mesurer la portée. Pour l'instant, les représentations politiques sont en cours afin de sensibiliser les paliers de gouvernement à propos de l'absence de programme d'aide financière et, surtout, sensibiliser les populations utilisatrices avoisinantes sur le fait que New Richmond est, actuellement, la seule ville à être impliquée financièrement dans l'opération de l'aréna malgré une utilisation par nos citoyens à une hauteur de 50 % seulement.

Conclure en beauté

Pour conclure, nous avons conçu un budget à l'image de notre gestion qui viendra répondre aux préoccupations des citoyens. Nous respectons la capacité de payer de notre collectivité tout en parvenant à animer notre Ville de façon peu commune. Notre rôle de ville de centralité nous amène un lot de responsabilités et de frais importants. Pour l'instant, nous sommes en mesure de composer avec tout cela grâce à vous, citoyens et gens d'affaires. Toutefois, notre équilibre demeure fragile et nous traînerons encore pour plusieurs années le poids financier de quelques années économiquement noires auxquelles notre Ville a dû faire face.

En tant qu'élus responsables, votre Conseil municipal sera là pour prendre les décisions qui s'imposeront, afin de faire de notre Ville un milieu de vie agréable.



Éric Dubé, maire

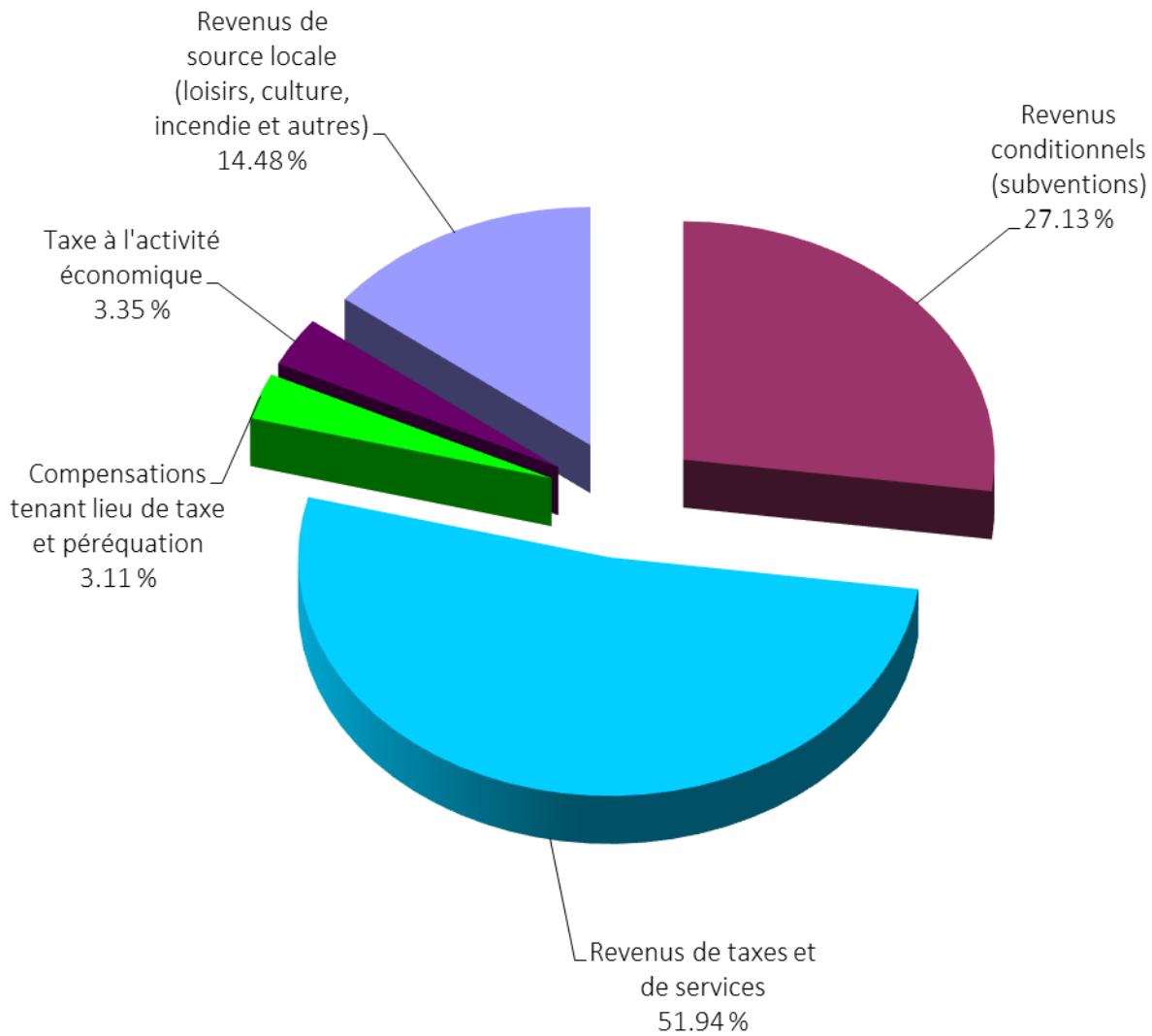


PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2018 (\$)	%	2019 (\$)	%
FONDS GÉNÉRAL				
Taxe foncière générale	4 005 886	42,45	4 071 328	42,79
Taxe dédiée à l'économie et au développement durable	311 396	3,28	318 317	3,35
Taxe de secteur	4 216	0,04	4 216	0,04
Compensation tenant lieu de taxes et péréquation	257 919	2,72	296 129	3,11
Autres revenus	1 380 886	14,56	1 377 817	14,48
Revenus conditionnels	2 666 173	28,12	2 581 081	27,13
HYGIÈNE DU MILIEU				
Taxe répartition locale (spéciale)	312 965	3,30	313 924	3,30
Tarif aqueduc et égout	124 500	1,31	124 955	1,31
COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE				
Tarif déchets solides et matières recyclables	418 288	4,41	427 365	4,49
TOTAL DES REVENUS	9 482 229	100,00	9 515 132	100,00

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
PRÉSENTÉES PAR M. ÉRIC DUBÉ, MAIRE
LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018



RÉPARTITION DES REVENUS - EXERCICE 2019

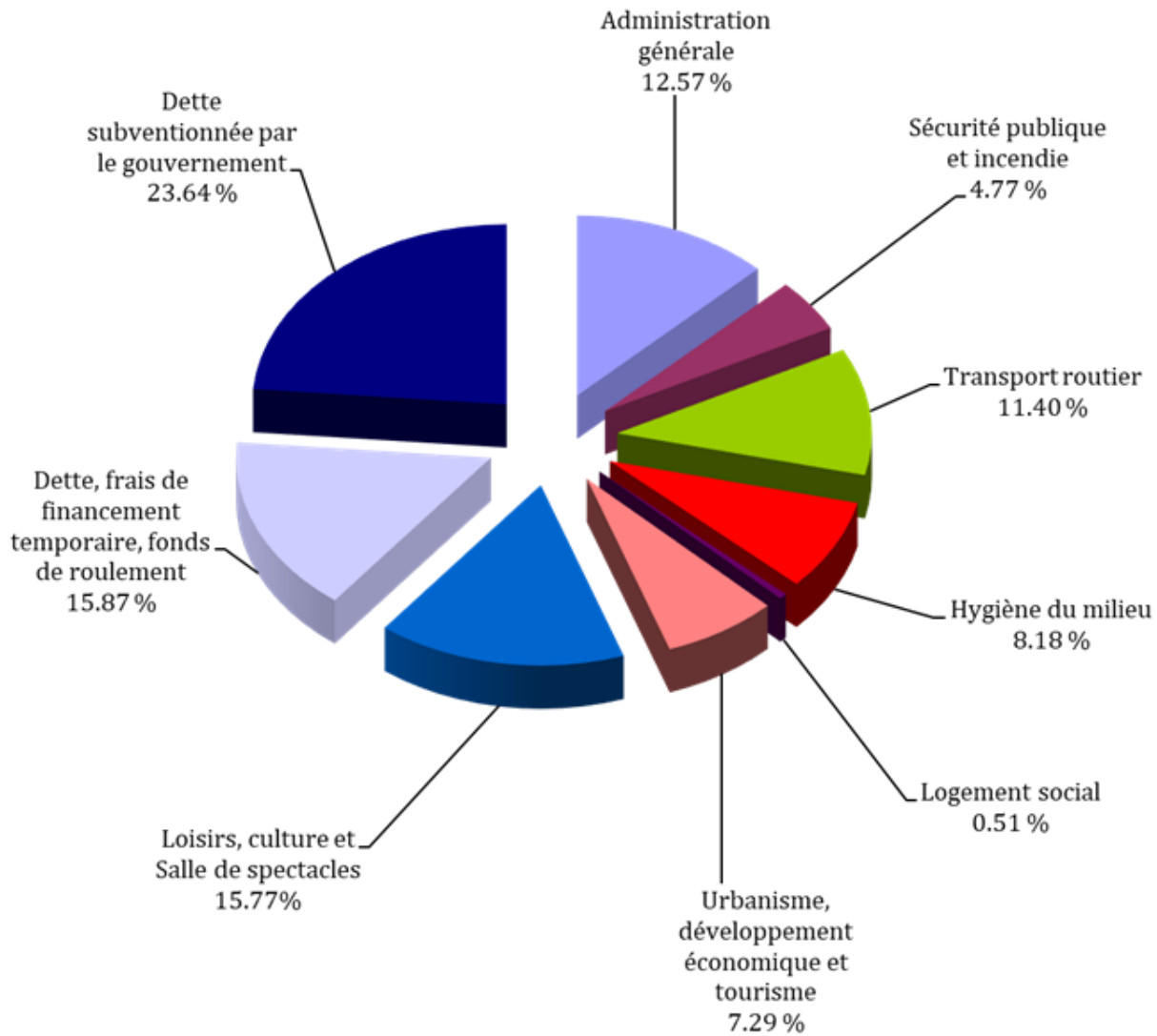


PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPENSES POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2018 (\$)	%	2019 (\$)	%
FONDS D'ADMINISTRATION				
Administration	1 130 909	11,93	1 197 226	12,58
Sécurité publique (Police - incendie)	428 691	4,52	453 412	4,77
Transport routier	1 074 908	11,34	1 084 350	11,40
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	622 004	6,56	693 635	7,29
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 496 292	15,78	1 500 335	15,77
Logement social	48 372	0,51	48 372	0,51
HYGIÈNE DU MILIEU				
Fonctionnement et entretien	349 572	3,69	351 146	3,69
Déchets solides-matières recyclables	412 940	4,35	427 359	4,49
DETTE				
Dettes, frais de financement temporaire, fonds de roulement	1 474 995	15,56	1 510 101	15,87
Dettes subventionnées par le gouvernement	2 443 546	25,77	2 249 196	23,64
TOTAL DES DÉPENSES	9 482 229	100,00	9 515 132	100,00

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
PRÉSENTÉES PAR M. ÉRIC DUBÉ, MAIRE
LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018



RÉPARTITION DES DÉPENSES - EXERCICE 2019



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
PRÉSENTÉES PAR M. ÉRIC DUBÉ, MAIRE
LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021							
SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2019	2020	2021	G.-TOTAL
Incendie							
	Boyaux d'arrosage	2 000		2 000			2 000
	Habit de combat	3 600		3 600			3 600
	Appareils respiratoire	140 000				140 000	140 000
			145 600				
Loisirs							
	Terrains de tennis	150 000				150 000	150 000
	Réfection de l'aréna	7 350 000				7 350 000	7 350 000
	Camionnette	33 000		33 000			33 000
	Réserve naturelle - Accessibilité et interprétation	25 000			25 000		25 000
			7 558 000				
Parcs et espaces verts							
	Réfection Camp à Jos et bâtiment de service	1 000 000			1 000 000		1 000 000
	Réaménagement Pointe Taylor	50 000			25 000	25 000	50 000
	Quai flottant au parc de la Pointe-Taylor	25 000		25 000			25 000
	Aménagement du parc Melanson	10 000		10 000			10 000
	Enseigne lumineuse	60 000			60 000		60 000
			1 145 000				
BAT							
	Stationnement asphalté	50 000				50 000	50 000
	Affichage extérieur	4 000		4 000			4 000
			54 000				
Salle de spectacles et Bibliothèque							
	Travaux d'entretien - cages d'escalier	20 000			20 000		20 000
	Travaux de ventilation et de chauffage	25 000		25 000			25 000
	Réaménagement de la bibliothèque	100 000			100 000		100 000
			145 000				
Garage municipal							
	Mise aux normes	1 020 000		20 000		1 000 000	1 020 000
	Compresseur	10 000		10 000			10 000
			1 030 000				
Travaux publics / Voirie							
	Réfection du chemin Cyr	250 000		250 000			250 000
	Réfection rue Terry Fox	550 000			50 000	500 000	550 000
	Réparation asphalte chemin St-Edgar	239 000		239 000			239 000
	Prolongement rue des Érables	250 000		250 000			250 000
	Ponceau chemin St-Edgar (ch. de fer)	35 000				35 000	35 000
	Ponceau avenue des Ponts (ch. de fer)	5 000		5 000			5 000
	Modification de postes de pompage	850 000		50 000	800 000		850 000
	Compteur d'eau	12 000		12 000			12 000
	Pavage chemin Pardiac	260 000			260 000		260 000
	Feux de circulation - chemin de Saint-Edgar	40 000		40 000			40 000
			2 491 000				
Travaux publics / Équipements							
	Camion à neige	250 000			250 000		250 000
	Camionnette	80 000			40 000	40 000	80 000
	Équipement de déglacage pour trottoirs	25 000		25 000			25 000
	Tracteur à gazon	9 000			9 000		9 000
	Chargeur pour tracteur	20 000				20 000	20 000
	Souffleuses à neige	4 000		4 000			4 000
			388 000				
Administration générale							
	Immobilisations à même les revenus	79 500	79 500	26 500	26 500	26 500	79 500
		13 036 100	13 036 100	1 034 100	2 665 500	9 336 500	13 036 100

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
PRÉSENTÉES PAR M. ÉRIC DUBÉ, MAIRE
LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018

